

Smic: le groupe d'experts défavorable à un "coup de pouce" au 1er janvier

Le groupe d'experts consulté avant chaque revalorisation du Smic déconseille au gouvernement d'accorder un "coup de pouce" au salaire minimum le 1er janvier prochain, selon la version provisoire de son rapport annuel consultée mercredi par l'AFP.

"La situation économique est en amélioration", écrivent les experts, "mais, avec une croissance anticipée légèrement supérieure à 1% pour les deux années qui viennent, il n'est pas envisageable que l'emploi marchand retrouve son niveau d'avant crise à cet horizon".

Par ailleurs, "même si le chômage tend à se stabiliser, le futur reste encore très incertain", ajoutent-ils.

En conséquence, "ce n'est pas le moment d'ajouter à l'incertitude en cherchant à accélérer dès à présent la hausse des salaires", estiment-ils.

"Dans ces conditions, s'en tenir à l'indexation légale du Smic (...) semble le plus raisonnable", conclut le groupe d'experts.

En l'absence de "coup de pouce", le Smic bénéficie chaque année d'une hausse mécanique, calculée selon deux critères: l'inflation hors tabac pour les 20% de ménages aux revenus les plus faibles et la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier et employé (SHBOE).

Lors de la dernière revalorisation, en début d'année, le salaire minimum avait augmenté de 0,8%, et atteint 1.457,52 euros bruts mensuels (9,61 euros de l'heure) et 1.136,72 euros nets.

L'exécutif annoncera officiellement le niveau de revalorisation du Smic lors d'une réunion de la Commission nationale de la négociation collective (CNNC), qui doit se tenir le 14 décembre selon le groupe d'experts.

Le gouvernement n'a plus accordé de coup de pouce au Smic depuis le 1er juillet 2012, au lendemain de l'élection de François Hollande.

Le groupe d'experts sur le Smic, présidé depuis mai 2013 par François Bourguignon, directeur de l'Ecole d'économie de Paris, est consulté depuis 2008 avant chaque revalorisation annuelle. Il se compose notamment des économistes Pierre Cahuc (Crest), Eve Caroli (Ecole d'économie de Paris), Stefano Scarpetta (OCDE) et de la sociologue Dominique Goux (Crest).

Jusqu'à présent, il s'est toujours opposé aux "coups de pouce".